

Octobre 2005

**UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES CREATIONS
DANS LE VAL-DE-MARNE
(SIRENE)**



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
VAL DE MARNE

SOMMAIRE

UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES CREATIONS

ETAT DES LIEUX DES CRÉATIONS AU 1ER JANVIER 2005

A) Un taux de créations élevé	3
B) Quatre secteurs concentrent 78% des créations	4
C) Des secteurs spécifiques au Val-de-Marne	8

LEUR ÉVOLUTION DE 2002 À 2005

A) Une augmentation importante des créations pures en 4 ans	10
B) Une dynamique plus forte des créations pures d'établissements secondaires	11
C) Un fléchissement en 2002 pour les créations d'établissements principaux	12
D) Depuis 2002, une évolution absolue positive dans tous les secteurs	13
E) Des créations dans des secteurs « nouveaux »	16
F) Des secteurs moins dynamiques que d'autres	20

LE TAUX DE MORTALITÉ DES CRÉATIONS

A) En 3 ans 40 % des créations ont disparu	22
B) Un taux naturel de mortalité autour de 8 %, atteint au bout de 10 ans d'âge	26
C) Trois seuils de vie	27

TERRITOIRE ET CRÉATIONS

A) Une implantation principalement concentrique	29
B) Des nouvelles zones d'attractivité (ou d'opportunité ?) aux portes sud de Paris.	32

METHODOLOGIE	35
---------------------	-----------

I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

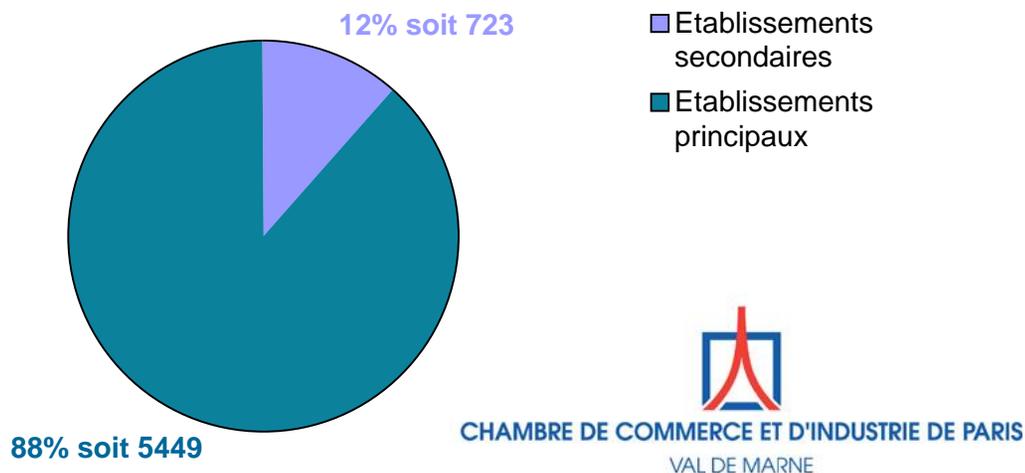
A) *Un taux de créations élevé*

Il y a eu 6 172 créations pures d'établissements au cours de l'année 2004.

Parmi ces créations, 723 sont des établissements secondaires soit 12% des créations pures d'établissements .

L'ensemble de ces nouvelles créations participe à 9.3% du tissu économique du Val-de-Marne (66 104 établissements recensés au 1er janvier 2005).

Année 2004



I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

B) Quatre secteurs concentrent 78% des créations

Au 1er janvier 2005, 78 % des créations se concentrent dans quatre secteurs d'activités.

Le secteur d'activité où les créations pures sont les plus importantes, est le secteur de **l'immobilier, location et services aux entreprises**, puisqu'il représente 29 % des créations pures totales d'établissements, soit 1 813 unités.

Les créations d'établissements de **services fournis principalement aux entreprises** représentent à elles seules 1 122 créations.

Parmi ces services, les activités de conseil en affaires, en gestion, en systèmes informatiques, ainsi que les agences immobilières, l'ingénierie et les études techniques, représentent à elles seules 50 % des créations de ce secteur.



I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

Le deuxième secteur est celui du **commerce**, qui représente 27 % des créations, soit 1 660 créations pures d'établissements.

Les créations dans le secteur du commerce se répartissent de façon équivalente entre le commerce de gros (758) et le commerce de détail (814 créations).

Parmi les activités de commerce et notamment de détail, notons une forte proportion de commerce sur éventaires et marchés (332 créations). Le commerce de détail d'habillement représente 72 créations dont 30 sont des établissements secondaires, notamment des franchises dont l'implantation est très ciblée (centres villes, centres commerciaux).

Pour ce qui concerne le commerce de gros c'est surtout le « domaine du non spécialisé » où les créations sont les plus fortes (270 créations).

I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

Le 3ème secteur est celui de la **construction** : 830 créations pures d'établissements, surtout dans les activités de construction, maçonnerie, électricité, peinture.

Enfin les **services collectifs, sociaux et personnels**, notamment les activités récréatives, culturelles et sportives représentent 9 % des créations pures.

Ce secteur est dominé par les services à la personne (particulièrement les soins corporels).

I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

Activités		Total 2005	Part en %
Immobilier, location et services aux entreprises		1813	29%
dont	Activités immobilières	345	
	Activités informatiques	312	
	Location sans opérateur	25	
	Recherche et développement	9	
	Services fournis principalement aux entreprises	1122	
Commerce ; réparation automobile et d'articles domestiques		1660	27%
dont	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	814	
	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	758	
	Commerce et réparation automobile	88	
Construction		830	13%
Services collectifs, sociaux et personnels		537	9%
dont	Activités associatives	149	
	Activités récréatives, culturelles et sportives	241	
Transports et communications		376	6%
dont	Transports terrestres	140	
Industrie manufacturière		241	4%
dont	Edition, imprimerie, reproduction	75	
Santé et action sociale		238	4%
Hôtels et restaurants		205	3%
Activités financières		139	2%
Education		100	2%
Agriculture, chasse, sylviculture		22	0%
Administration publique		7	0%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau		2	0%
Total		6172	100%



I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

C) Des secteurs spécifiques au Val-de-Marne ?

Il est difficile de parler de spécialisation surtout pour des effectifs réduits.

Néanmoins il semblerait que le Val-de-Marne soit proportionnellement plus créatif que l'Ile-de-France pour ce qui concerne les secteurs suivants (par ordre décroissant sur des volumes de créations supérieurs à 100):

- Le commerce de gros et intermédiaires du commerce
- Les activités immobilières
- Les hôtels et restaurants
- Le commerce de détail et réparation d'articles domestiques
- Les transports terrestres
- La santé et action sociale
- Les services personnels
- La construction

Cependant le Val-de-Marne est sous-représenté par rapport à l'Ile-de-France sur le secteur des services fournis aux entreprises.

I / Etat des lieux des créations au 1er janvier 2005

Axes de réflexion

Cette réflexion sectorielle sur les spécialisations pourrait être approfondie à l'échelle communale voire infra-communale pour certains secteurs.

Une approche sur le plus long terme c'est à dire sur les dynamiques de spécialisation, pourrait compléter cette analyse.



II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

A) Une augmentation importante des créations pures en 4 ans

Le nombre de créations pures n'a cessé d'augmenter.

Au 1er janvier 2002, 4 264 établissements ont été créés

Au 1er janvier 2005, 6 172 établissements ont été créés

soit une augmentation de 45 %, soit 1 908 établissements créés en plus.

Ainsi, la part des créations pures dans le tissu économique est de plus en plus importante.

En effet, en 2002 le taux de création (nombre de créations pures / nombre d'établissements) était de 6.8%. Il est de 9.3% en 2005.

Cette augmentation concerne aussi bien les créations d'établissements secondaires que principaux.

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

B) Une dynamique plus forte des créations pures d'établissements secondaires

Les créations d'établissements secondaires ont augmenté de 54 % entre 2002 et 2005, passant de 471 à 723, alors que les créations d'établissements principaux ont augmenté de 44 % durant la même période.

Cependant le volume n'est pas le même puisque le nombre de créations d'établissements principaux observé en 2002 était de 3 793 et qu'il est en 2005 de 5 449.

Ainsi la part des créations pures d'établissements secondaires dans le total des créations pures d'établissements est de plus en plus importante. Elle est passée de 11 à 12%, alors que celle des établissements principaux a baissé passant de 89 à 88%.



II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

C) Un fléchissement en 2002 pour les créations d'établissements principaux

Le nombre de créations pures d'établissements observé au 1er janvier 2003 (il s'agit des établissements créés en 2002) a connu une baisse de - 4 % par rapport aux établissements créés en 2001 (observation du 1er janvier 2002). En effet, il est passé de 4 264 à 4 105 soit une baisse absolue de 109 établissements.

Cependant cette baisse est liée uniquement à une baisse des créations pures d'établissements principaux, car les créations pures d'établissements secondaires ont augmenté durant cette période de 10 %.

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

D) Depuis 2002, une évolution absolue positive dans tous les secteurs

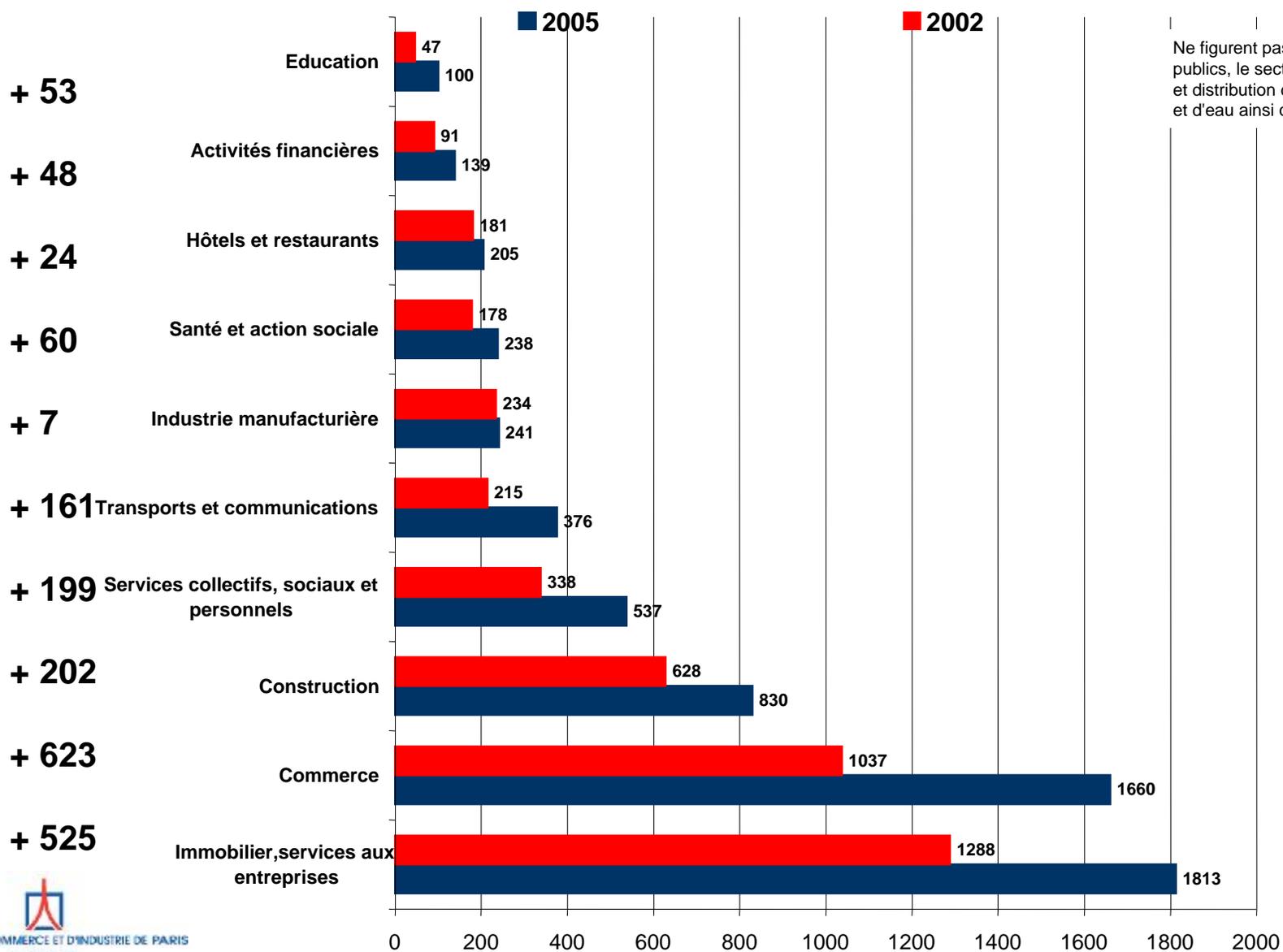
La variation absolue totale des créations d'établissements est positive de 2002 à 2005 (+ 1 908 établissements), et ceci dans tous les secteurs d'activités :

Si l'on regarde l'évolution des créations en valeur absolue, c'est le secteur du **commerce** (+ 623 établissements) qui a connu la plus forte progression suivi du secteur de **l'immobilier et des services aux entreprises** (+ 525 établissements).

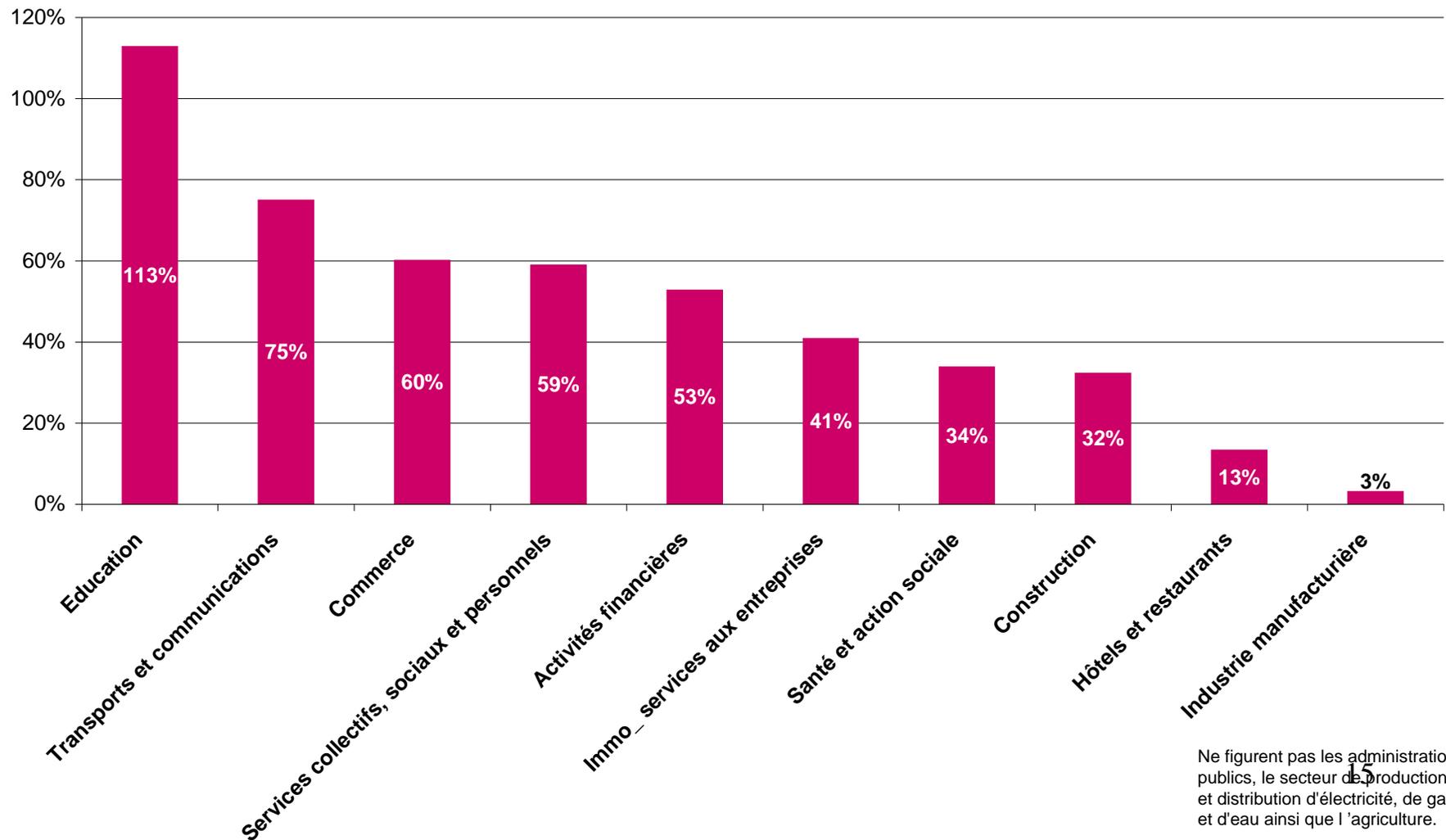
Le secteur de **la construction** vient en 3ème position (+ 202 établissements), puis celui des **services collectifs sociaux et personnels** (+ 199 établissements).

Cependant il est nécessaire d'analyser l'évolution des créations indépendamment de « l'effet volume » afin d'identifier les dynamiques actuelles.

NOMBRE DE CRÉATIONS PURES D'ÉTABLISSEMENTS OBSERVÉS EN 2002 ET 2005



L'AUGMENTATION DES CREATIONS PURES D' ETABLISSEMENTS PAR SECTEURS ENTRE 2002 ET 2005 EN POURCENTAGE



II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

E) Des créations dans des secteurs « nouveaux »

Ainsi le secteur où l'augmentation des créations a été proportionnellement la plus importante est le secteur de **l'éducation** (+ 113 %).

Cette augmentation est due principalement à de nouvelles activités dans la formation des adultes et la formation continue, ainsi que les cours privés (35 établissements observés en 2002, 87 en 2005).

Le deuxième secteur où l'augmentation des créations pures d'établissements a été la plus forte est celui des **transports et des télécommunications**, + 75 % de créations d'établissements entre 2002 et 2005.

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

La forte augmentation des créations dans le secteur des transports et télécommunications est liée à la dynamique de trois sous-secteurs :

- La réorganisation de certaines activités de La Poste et donc la création d'agences distinctes. Ainsi au 1er janvier 2002 on observe 3 créations dans ce secteur et 119 au 1er janvier 2005, notamment sur le site de Maisons-Alfort.

- L'augmentation de 93 % des créations dans le domaine des transports routiers de marchandises de proximité (38 créations d'établissements observées au 1er janvier 2002 et 73 créations d'établissements en 2005).

- Enfin les créations dans le domaine des télécommunications ont été multiplié par 4 entre 2002 et 2005, soient 15 créations pures d'établissements observées en 2002 et 60 en 2005.



II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

Le troisième secteur où l'augmentation des créations a été la plus forte est celui du **commerce** notamment dans le commerce de gros et intermédiaires du commerce non spécialisé (66 créations d'établissements en 2002, 270 en 2005).

Le commerce de détail dans l'habillement est en progression (40 créations observées au 1er janvier 2002, 72 au 1er janvier 2005).

Notons aussi une augmentation des ventes par correspondance (due vraisemblablement au développement d'Internet), 11 créations d'établissements en 2002, 39 créations en 2005.

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

Les créations dans le **secteur des services collectifs sociaux** ont augmenté de 59 % entre 2002 et 2005.

La dynamique de ce secteur est liée à une forte augmentation de toutes les activités qui touchent « le mieux être » : soins du corps (tatouage, bronzage) mais aussi activités sportives (salles de remise en forme) ou artistiques (musique), notons un recul de la coiffure.

Les créations dans le **secteur financier** augmente de 53%. Cette augmentation outre les créations de banques est due aussi à des créations importantes dans les activités de placement en valeurs immobilières et auxiliaires financiers (hors assurance).

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

F) Des secteurs moins dynamiques que d'autres

Il s'agit des secteurs où le pourcentage d'augmentation des créations entre 2002 et 2005 est inférieur au pourcentage d'augmentation de la totalité des créations c'est à dire 44 %.

Le secteur où l'augmentation des créations a été la moins forte voire nulle (+ 7 créations entre 2002 et 2005) est celui de **l'industrie manufacturière**. L'activité de l'édition est celle qui se porterait le mieux.

Les créations dans le secteur de **l'hôtellerie - restauration** semblent aussi s'essouffler + 24 créations entre 2002 et 2005, surtout dans la restauration traditionnelle.

II / Evolution des créations entre 2002 et 2005

La **construction** et le secteur de **la santé et de l'action sociale** sont également moins dynamiques.

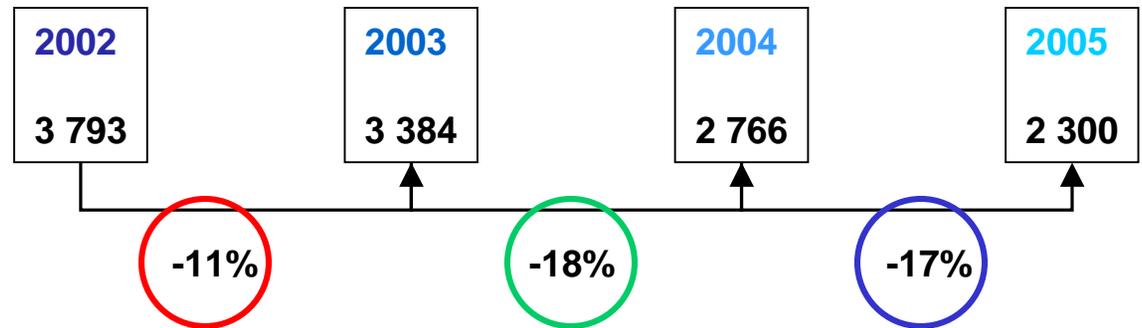
Le secteur de l'immobilier et des services aux entreprises est un peu moins dynamique, + 41 % d'augmentation entre 2002 et 2005, mais le nombre de créations est très important dans ce secteur (+ 525).

Notons cependant que les activités juridiques, d'architecture, de secrétariat, de gestion de support de publicité ou photographiques augmentent très peu (autour de 4%) et diminuent parfois.

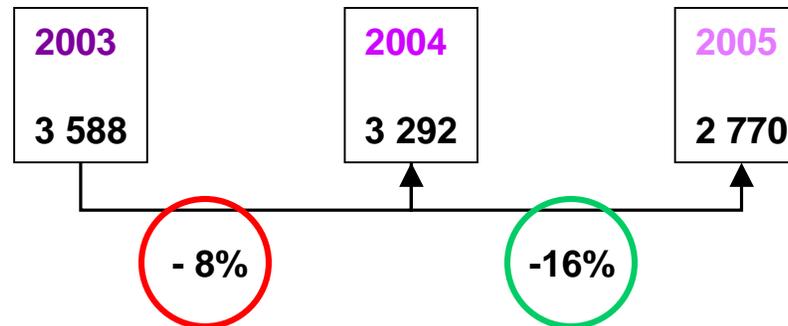
III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

A) En 3 ans 40 % des créations ont disparu

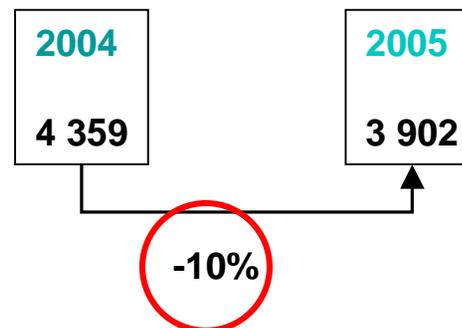
Que sont devenues les créations de 2001 ?
(observées au 1er janvier 2002)



Que sont devenues les créations de 2002 ?
(observées au 1er janvier 2003)



Que sont devenues les créations de 2003 ?
(observées au 1er janvier 2004)



III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

Lorsque l'on observe sur 3 ans le devenir des créations d'entreprises, on s'aperçoit que le taux de mortalité des entreprises en 3 ans est de presque 40 % .

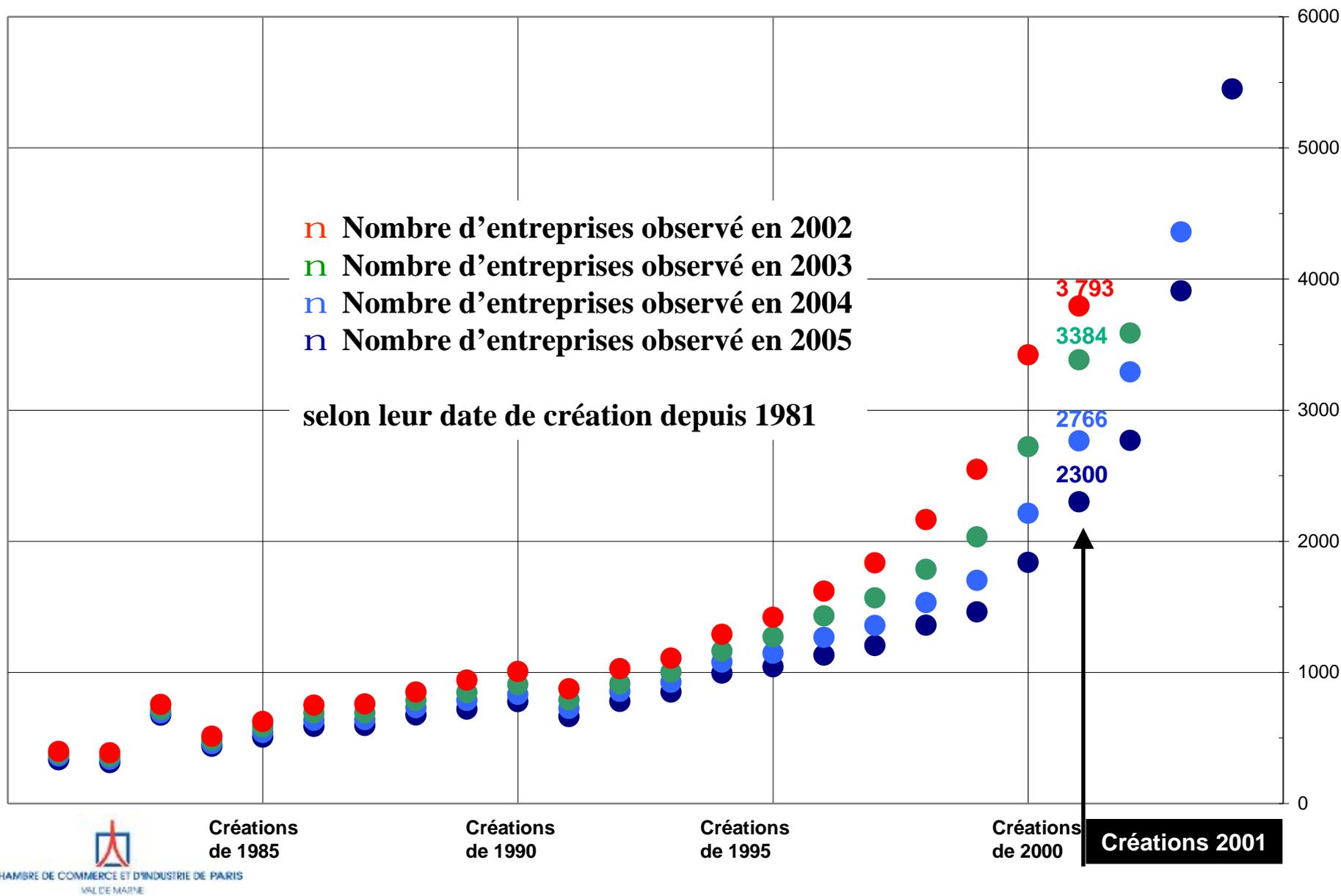
Cependant le taux annuel de mortalité varie selon l'âge de l'entreprise.

Ainsi, la première année le taux de mortalité se situe aux alentours de 10 % , la deuxième année il augmente fortement et se situe à 17 % , enfin il semble se stabiliser pour la troisième année autour de ce même taux.

Ceci nous amène à nous demander, à partir de combien d'années y aurait-il une stabilisation du taux de mortalité des créations ?

Autrement dit, y a-t-il un « taux de mortalité naturel des entreprises » et à partir de combien d'années d'existence de l'entreprise celui-ci se met-il en place ?

LA MORTALITE DES ENTREPRISES SELON LEUR DATE DE CRÉATION SUR 4 ANNEES D'OBSERVATIONS



III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

Lecture du graphique :

Ce qu'il faut observer, c'est l'écart entre les points sur une même ligne verticale. Il est significatif de la déperdition d'une année sur l'autre du nombre d'entreprises créées à une année donnée. Autrement dit, plus la distance est grande entre deux points plus le taux de mortalité est fort.

Exemple pour les créations de 2001 :

Au 1er janvier 2002 (point rouge), on observe que le nombre d'entreprises créées en 2001 est de 3 793.

Au 1er janvier 2003 (point vert), le nombre d'entreprises créées en 2001 , n'est plus que de 3 384

Au 1er janvier 2004 (point bleu clair), leur nombre est de 2 766

Au 1er janvier 2005 (point bleu foncé) les créations de 2001 ne sont plus que 2 300

L'écart entre 2002 et 2005 est de 1 493 entreprises, soit une baisse de - 40%.



III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

B) Un taux naturel de mortalité autour de 8 % atteint au bout de 10 ans d'âge

Ainsi, à la lecture du graphique, l'écart est important pour les créations récentes, et diminue de plus en plus pour se stabiliser lorsque les créations ont au moins 10 ans d'âge (créations de 1995).

Le taux naturel de mortalité d'une année d'observation à l'autre se situe alors autour de 8 % par an.

Ce taux de mortalité diminue encore avec le temps, mais les entreprises d'âge mûr sont forcément moins nombreuses.

III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

C) Trois seuils de vie

Ainsi, on constate une première année où le taux de mortalité reste « modeste » (autour de 10 %).

Puis celui-ci semble augmenter pendant environ 3 - 4 ans à des taux élevés (autour de 17 % de perte annuel).

Il diminue ensuite pour ne se stabiliser vraiment qu'après 10 ans de vie.

III / Le taux de mortalité des créations d'entreprises

Axes de réflexion

Cette partie pourrait s'enrichir d'une analyse plus solide grâce à la mise à disposition du fichier SIRENE sur un plus grand nombre d'années.

Elle pourrait être approfondie également par une analyse sectorielle : y a-t-il des secteurs plus à risques que d'autres ?



IV / Territoire et créations

A) Une implantation concentrique

Globalement, l'organisation spatiale des créations pures d'établissements sur le territoire du Val-de-Marne se répartit de façon concentrique : plus on s'éloigne de Paris plus la répartition est diffuse.

Cependant des zones et des pôles de concentrations apparaissent.
Les établissements secondaires semblent d'ailleurs davantage s'y implanter.

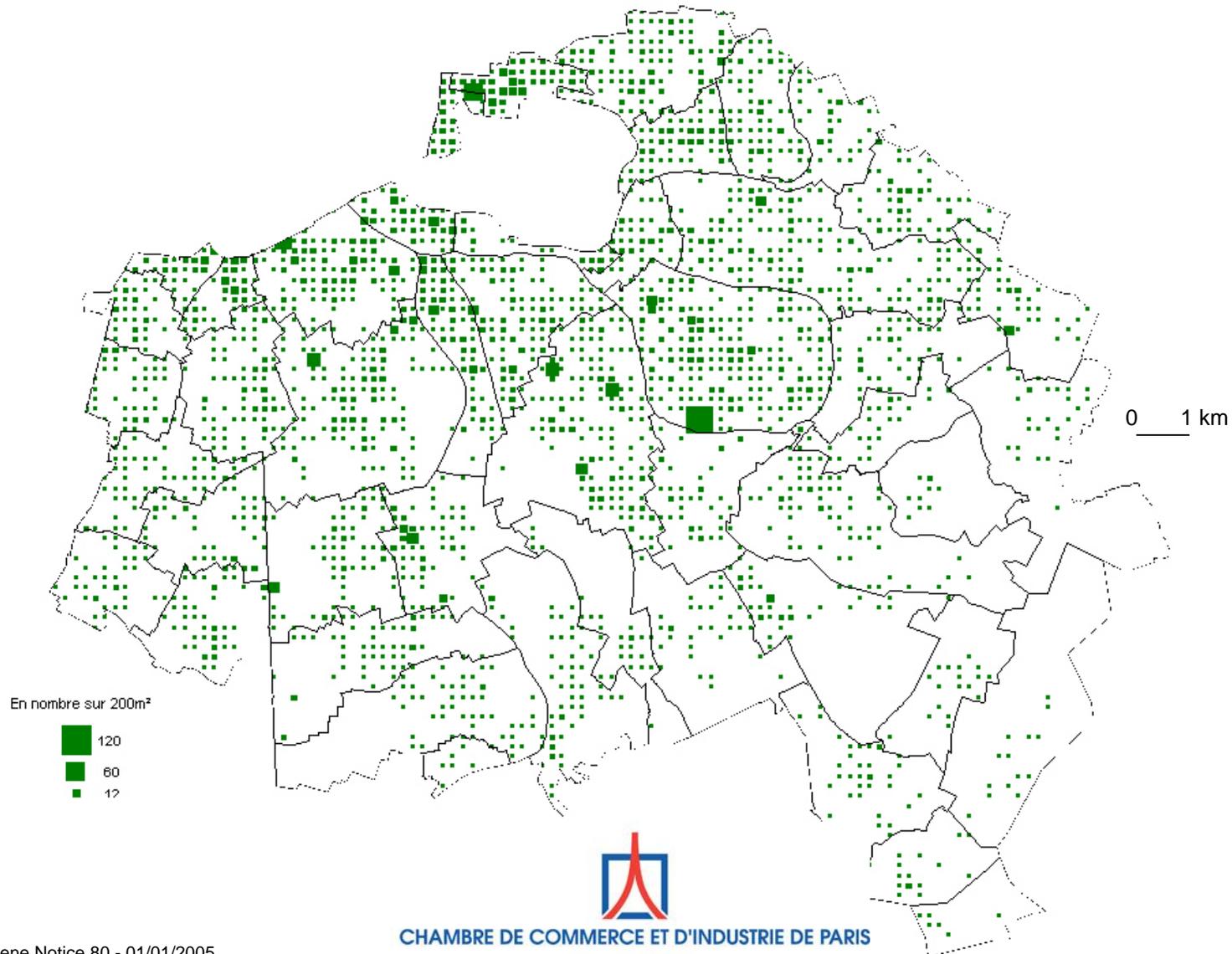
Quels sont ces pôles ?

Des centres commerciaux à vocation régionale (Créteil Soleil, Belle Épine), l'aéroport d'Orly, le parc d'affaires Silic, le MIN de Rungis, notamment.

Des zones d'aménagement, particulièrement le long du périphérique et des bords de Seine, des stations SNCF, des immeubles (livraison d'immobilier) ainsi que des entreprises de domiciliation.

Notons que les zones franches urbaines attirent peu d'entreprises.

NOMBRE DE CRÉATIONS PURES D'ETABLISSEMENTS EN 2005



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
VAL DE MARNE

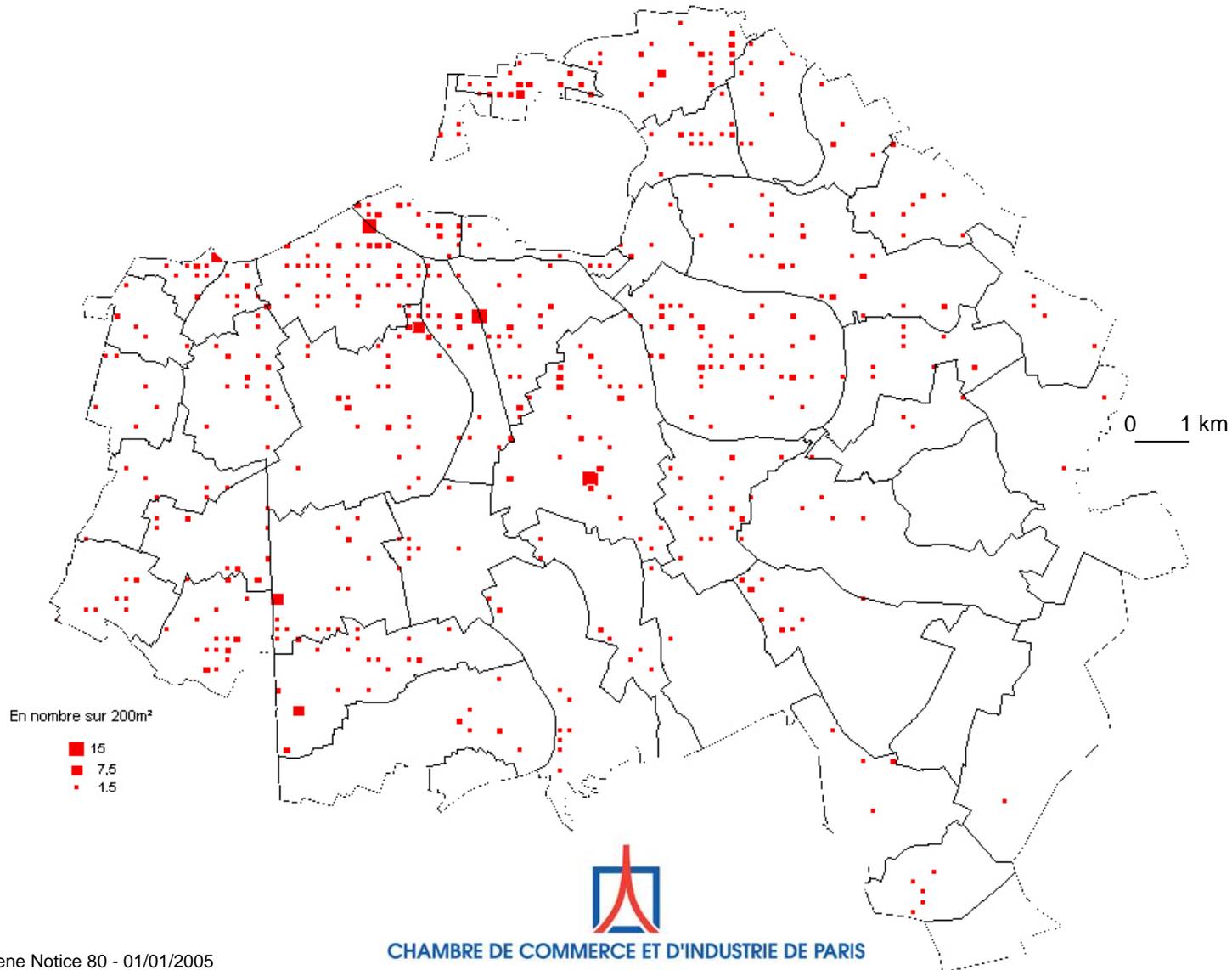
Source : Insee - Sirene Notice 80 - 01/01/2005

Réalisation : CCIP - Val-de-Marne - Territem/ CCIP - Octobre 2005

Toute reproduction, même partielle est interdite sans en mentionner la source et sans autorisation de l'éditeur

Ref. 94-FR-102005

NOMBRE DE CRÉATIONS PURES D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES EN 2005



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
VAL DE MARNE

Source : Insee - Sirene Notice 80 - 01/01/2005

Réalisation : CCIP - Val-de-Marne - Territem/ CCIP - Octobre 2005

Toute reproduction, même partielle est interdite sans en mentionner la source et sans autorisation de l'éditeur

Ref. 94-FR-10200

IV / Territoire et créations

B) De nouvelles zones d'attractivité (ou d'opportunité ?) aux portes sud de Paris

La carte des zones attractives nous permet de mettre en lumière plusieurs informations.

Tout d'abord les zones où les créations d'établissements ont été supérieures à cinq établissements.

On retrouve ici de façon plus sélective les zones de fortes créations, indépendamment des créations « diffuses » comme c'est le cas sur les cartes du nombre de créations.

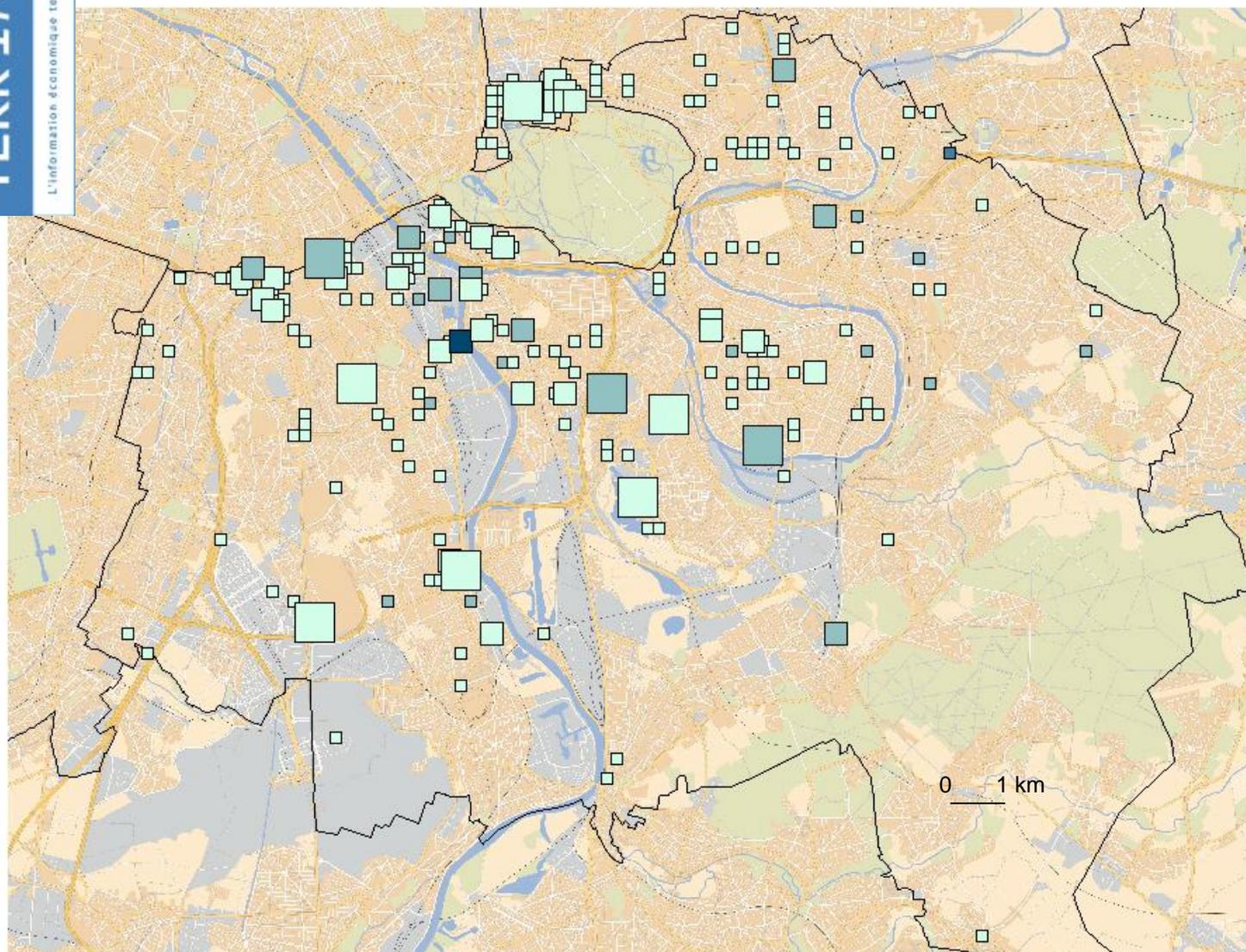
Mais au-delà de l'aspect quantitatif, la carte caractérise les espaces où les créations nouvelles représentent une part importante du tissu économique observé au premier janvier 2005 (c'est le taux d'attractivité).

Elle permet de mettre en lumière les dynamiques récentes du tissu économique.

Ainsi les Bords de Seine et le long du périphérique sont des zones « nouvelles » d'implantation de créations, alors qu'à Vincennes par exemple, même si le nombre de créations est important, elles ne représentent qu'une faible part du tissu économique de cette zone.



LES ZONES ATTRACTIVES



Nombre de créations pures d'établissements

□ 5 - 10

□ 10 - 20

□ >20

Taux d'attractivité*

■ 75- 100

■ 50 - 75

■ 25 - 50

■ 0 - 25

* il s'agit du nombre de créations constatées au 1er décembre 2005 / nombre d'établissements total en 2005

33



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

VAL DE MARNE

Source : Insee - Sirene Notice 80 - 01/01/2005

Réalisation : CCIP - Val-de-Marne -Territem/ CCIP - Octobre 2005

Toute reproduction, même partielle est interdite sans en mentionner la source et sans autorisation de l'éditeur

Ref. 94-FR-10200

IV / Territoire et créations

Axes de réflexion

Cette partie pourrait être enrichie avec une analyse plus fine du contexte d'implantation (ZA, ZFU, secteurs d'activités et caractéristiques des périmètres..).

Elle nécessiterait des visites de terrain.



Méthodologie

Le concept de création englobe toutes les unités juridiques qui démarrent une activité économique.

Cette étude porte uniquement sur **les créations pures** c'est à dire sur des créations *ex nihilo*, elles correspondent à des nouveaux moyens de production.

Les créations pures ont été traitées à partir du **fichier SIRENE** de l'Insee, qui recense tous les établissements présents sur le territoire à partir de leur date de début d'activité économique.

Chaque établissement est positionné (ou géocodé) à son adresse sur la carte du Val-de-Marne.

Méthodologie

Le parti pris de cette étude (analyser uniquement les créations pures à partir du fichier Sirène de l'Insee) a été motivé pour plusieurs raisons :

Tout d'abord par la très grande richesse du fichier SIRENE qui nous a obligé à nous concentrer uniquement sur les créations pures,

Puis parce que nous disposons dans TERRitem de ce fichier sur 4 années et donc nous disposons d'un certain recul pour analyser l'évolution de ces créations,

Enfin parce que le positionnement à l'adresse des créations nous a permis de dépasser et d'affiner l'analyse classique communale.

L'aspect négatif est que nous ne disposons pas de ce fichier à l'adresse pour l'Ile-de-France, aussi des comparaisons avec un environnement plus large n'a pas pu être possible.

En ce qui concerne l'Ile-de-France seuls des comptages sont disponibles dans TERRitem.

Méthodologie

Les dates peuvent parfois être ambiguës.

En effet les créations de l'année 2001, sont en fait observées dans le fichier SIRENE 2002.

Ainsi nous n'avons pas d'analyse sur les créations de l'année 2005, puisque celles-ci n'apparaîtront dans le fichier qu'en 2006.

Dans cette étude **tous les secteurs** ont été pris en compte, ils ont été étudiés à partir de la Nomenclature d'Activité Française de l'Insee, à un niveau qui permet à la fois une certaine finesse tout en respectant un certain volume d'observation.

L'étude porte sur **les créations pures d'établissements**, c'est à dire aussi bien les établissements principaux que secondaires. Il a été parfois nécessaire de distinguer les deux car les logiques ou stratégies d'implantations sont parfois différentes.

Un établissement principal ou **entreprise** correspond à une création nouvelle. L'établissement est donc siège.

Un établissement secondaire correspond à la création d'un établissement qui appartient à une entreprise déjà existante dont le siège n'est pas forcément situé dans le Val-de-Marne.

Méthodologie

La partie sur les secteurs spécifiques au Val-de-Marne est la seule qui ait été traitée à partir d'un comptage global.

Elle met en perspective les créations pures d'établissements en Ile-de-France avec les créations pures d'établissements en Val-de-Marne.

L'indice de spécialisation correspond à la part d'un secteur en Val-de-Marne sur la part de ce même secteur en Ile-de-France.

La partie attractivité et créations présente de nombreuses cartes sur lesquelles les volumes étudiés sont de grandeurs différentes. Il faut donc être attentif à leur lecture pour une bonne interprétation. De plus les sociétés de domiciliation (notamment à Saint-Maur, Vincennes et Créteil) augmentent ponctuellement les effectifs représentés.

*Cette étude a été réalisée par la CCIP
grâce aux données extraites de son système d'information territoriale, TERRitem*



DIFFUSION:

CCIP - Délégation du Val-de-Marne
8 place salvador Allende-94000 Créteil

www.ccip94.fr ☎ 01 49 56 57 13

Réalisation:

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne

Département Etudes Economiques

11 rue Olof Palme - Immeuble Pythagore

94006 CRETEIL cedex

Contact : Florence Rengglé

Tél : 01 49 56 57 95

e-mail : frenggle@ccip.fr

Octobre 2005

